



HAL
open science

CANNES : UN FESTIVAL D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT MARIN

Stéphan Jacquet

► **To cite this version:**

Stéphan Jacquet. CANNES : UN FESTIVAL D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT MARIN. 2020. ⟨hal-03025885⟩

HAL Id: hal-03025885

<https://hal.science/hal-03025885v1>

Submitted on 27 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License



Mérou brun et corbs, deux espèces emblématiques de Méditerranée protégées.

➤ CANNES UN FESTIVAL D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT MARIN



La ville de Cannes est connue du monde entier pour son fameux festival du film. Même si tout n'est pas encore parfait, la commune star des Alpes Maritimes s'est aussi fortement engagée pour protéger son environnement depuis quelques années, au premier rang duquel vient naturellement la mer.

Texte : Stéphane Jacquet

Photos : Jérôme Espla, Samuel Jeglot, Bernard & Stéphane Jacquet

■ ICI COMMENCE LA MER

Je suis cannois de naissance. J'y ai vécu jusqu'à ma majorité et y reviens chaque année quelques jours l'été pour voir ma famille, mes amis et plonger. Cela fait plus de 30 ans que je plonge dans la plus belle baie du monde ! Je peux donc parler de ce que j'y vois et rapporter comment les choses ont changé (ou pas !). J'aime cette partie de la Côte d'Azur dans ce qu'elle a de meilleur et j'ai pu constater avec plaisir qu'au fil des ans la ville de Cannes et la communauté d'agglomération Cannes Lérins se sont engagées dans la lutte contre la dégradation de l'environnement. Citons d'abord la présence de plusieurs centaines de plaques signalétiques (environ 800) « Ici commence La Mer » installées sur les pavés et grilles d'évacuation dans le centre-ville et à Cannes La Bocca, pour sensibiliser le grand public. Et de comprendre, via ce slogan inventé dès 2015 par les dirigeants de la ville, que ce qui est jeté (mégots et débris divers) par terre ou dans les grilles d'évacuation des eaux pluviales finit invariablement dans *Mare nostrum* ! Cette démarche civique et écologique (reprise par plus de 50 autres collectivités depuis) permet de rappeler à la population et aux milliers de touristes qui déferlent chaque année que l'incivilité n'est plus tolérable au XXI^e siècle et qu'il n'y a pas, dans la capitale mondiale du cinéma, de petits gestes mais une grande cause, celle de l'écologie.

■ DES FILETS POUR COLLECTER LES MACRO-DÉCHETS AUX EXUTOIRES QUI SE DÉVERSENT EN MER

Éduquer, sensibiliser voire réprimander en dernier recours est primordial pour réduire la pollution (et sa source). On sait en effet que 80 % du plastique et des déchets arrivant en mer viennent encore et toujours du continent et donc de nos mauvaises actions. Un projet original, initié par la ville de Cannes, a été mis en place pour limiter les déchets arrivant dans la mer via les exutoires (extrémités des canalisations) des eaux de pluie. Mis à la sortie de ces derniers, des filets dits à haute résistance collectent les macro-déchets, voire



Une des plaques signalétiques « Ici commence la mer »

les micro-déchets. Cette démarche et ce processus sont tout à la fois novateurs et très efficaces. J'ai eu l'occasion de voir la mise en place d'un de ces filets cet été, installé par la société Pollustock, à la sortie du vallon du Poussiât au niveau de la prud'homme de pêche, dans le « vieux » port de Cannes, et ce, en présence notamment du maire, David Lisnard, et de son adjointe à l'environnement, Françoise Bruneteaux. Caractérisé par une taille de 4 m² et une maille de 1 mm, ce filet devrait permettre, sans nul doute et malheureusement encore, une belle récolte de déchets en tout genre allant jusqu'aux mégots et autres microplastiques. Il devrait endiguer une partie des 31 m³ de déchets encore ramassés chaque année dans le vieux port, certes issus de sources diverses.

■ DES MOUILLAGES ÉCOLOGIQUES

Depuis quelques années, le mouillage sauvage ou forain des bateaux est devenu *persona non grata* pour de nombreuses communes du littoral. Normal quand on sait les ravages qu'occasionnent ancrages et chaînes de bateaux sur les fonds marins (arrachage des herbiers, destruction d'habitats, remise en suspension des sédiments et étouffement des organismes benthiques, etc.). Le remède repose sur l'interdiction d'ancrer dans des zones sensibles mais aussi de proposer des solutions aux plaisanciers et aux plongeurs (centres et particuliers), telle que la mise en place de mouillages écologiques. Au cours de ces trois dernières années, et à l'initiative notamment et surtout des associations et clubs de plongée, les sites de plongée de la baie de Cannes sont désormais pour la plupart équipés, évitant de la sorte de jeter l'ancre et d'abîmer la faune et la flore fixées. Une ZMEL (zone de

mouillages et d'équipements légers) d'une superficie de 14 hectares (elle-même au sein d'une zone de 43 hectares où seuls les navires de pêche professionnels peuvent mouiller), a aussi vu le jour au nord de l'île Sainte-Marguerite, une réponse compensatoire au projet de confortement de la digue du vieux port de Cannes, entraînant la suppression d'une surface d'herbiers de posidonies et la transplantation de grandes nacres. Toute la zone est équipée de mouillages écologiques constitués d'ancres à vis fixées dans le sol pour répondre aux exigences du Plan d'action pour le milieu marin (PAMM) de la sous-région Méditerranée occidentale et ne pas impacter les herbiers et leurs habitants.

■ UNE CHARTE POUR LES CROISIÉRISTES

Dans le même ordre d'idée, la ville s'est dotée d'une charte de bonne conduite que les croisiéristes doivent adopter avant de séjourner en baie de Cannes. Les paquebots de passage doivent accepter de ne pas rejeter leurs eaux usées (traitées ou pas) sur les zones de mouillage et il leur est interdit de jeter leur ancre là où il y a des herbiers de posidonies. Également proscrites, l'incinération des déchets à bord ou encore l'utilisation de carburants polluants riches en soufre pendant le séjour dans la baie. On comprend donc bien ici la volonté de préserver l'écosystème et de faire entrer dans un cercle écologique vertueux ceux qui ne l'étaient pas toujours par le passé.

■ UNE BIODIVERSITÉ À PROTÉGER

Ces actions très concrètes au bénéfice de la qualité des eaux, des fonds marins et de la biodiversité payent et paieront. Une bonne chose car Cannes est justement réputée pour la richesse de sa biodiversité. Pas forcément en quantité vous diront les plongeurs, mais en variété d'espèces. Chaque année, chaque saison apportent ses surprises. Ici des roches sublimes à langoustes, là des failles à corbs, ailleurs des îlots à baudroies, des voûtes à corail rouge, etc. On s'attache très vite à la beauté de ce que l'on voit. Au bateau, à la grotte à corail, à la petite Françoise, à la tradelière, au petit jardin, à la roure, à la fouillée, à la fourmigue, à la grotte à miro, à l'enfer de Dante, au vengeur, il y a toujours quelque



Placé à la sortie d'un exutoire, ce filet (maintenu par les flotteurs) récupère les déchets pour éviter qu'ils ne se retrouvent en mer.



Gros plan du filet.



Une bouée d'amarrage, solution écologique permettant d'éviter de jeter l'ancre et donc d'abîmer les fonds sous-marins.

chose à découvrir, une belle surprise, un charme particulier. Ces différents sites font face ou sont situés autour des îles de Lérins, véritables joyaux de la baie de Cannes, lieux de vie incroyable et préservant certains sites des assauts du vent ou de la houle. D'ailleurs, les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat sont candidates au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est pour dire ! Comme si cela ne suffisait pas, Cannes ouvrira aussi d'ici peu le premier musée subaquatique de France. Il devait ouvrir au printemps 2020, mais COVID-19 oblige, ce sera pour la rentrée. D'une surface prévue de 54 m², des sculptures écologiques constituées de ciment marin non polluant à PH neutre (six statues de 8 tonnes pour 2 mètres de haut avec des visages de cannois-es volontaires et anonymes) de l'artiste anglo-saxon mondialement connu, Jason de Caires Taylor, devraient être immergées d'ici quelques mois au sud de l'île Sainte-Marguerite. Au-delà du but culturel (qui fera référence au fameux Masque de Fer, célèbre prisonnier - frère de Louis XIV - enfermé dans la prison d'État de l'île Sainte-Marguerite de 1687 à 1698 et figure emblématique de l'histoire locale), ce projet revêt aussi un intérêt écologique évident. Il permettra en effet de sanctuariser une zone où il n'y a plus ou très peu de posidonies depuis une trentaine d'années, d'y interdire le mouillage des bateaux et donc permettre une recolonisation par une partie de la faune et de la flore, ce que le suivi scientifique prévu pourra vérifier. Du meilleur effet pour un site classé Natura 2000 (l'entre-deux îles) sursaturé en période estivale par les plaisanciers.

■ JÉRÔME ESPLA, PLONGEUR CINÉASTE CANNOIS, UN TÉMOIN PRIVILÉGIÉ

Parmi les personnalités qui connaissent bien, aiment et subliment les eaux cannoises, il y a Jérôme Espla. Réalisateur et producteur, directeur de Poisson-Lune Productions (<https://www.poissonlune.net/>), ce quadragénaire passionné est né et vit à Cannes. De son propre aveu, il adore cette baie unique de la Méditerranée. Y passer du temps est pour lui un privilège et il aime le faire partager au travers de sa sensibilité et de sa caméra, au travers de films plus poétiques qu'alarmistes. « Je m'attache souvent à montrer le beau, non pas pour dire que tout va bien, mais pour montrer ce qu'il reste à protéger et préserver ! ». Avec un masque de plongée vissé sur les yeux depuis sa plus tendre enfance, il a vu l'évolution au fil des ans. « Mon premier souvenir, les gorgones jaunes sur le tombant du batéguier, puis les nuages d'anthias. J'ai le souvenir également du premier mérou vu en plongée, sur le tombant du Vengeur. C'était LA rencontre à cette époque. Tu devenais plongeur après avoir vu ton premier mérou. Bien marqué dans le carnet de plongée, en gras et souligné. À cette époque, quand on voyait un mérou à Cannes, on avait fait la plongée du siècle ! Aujourd'hui, si tu sors de l'eau sans avoir vu un ou plusieurs individus, c'est que tu avais de la buée dans le masque ! » Jérôme plonge et y associe de l'image sous-marine professionnellement depuis 1998. Il ne fait pratiquement aucune immersion sans sa caméra. S'il a plongé dans pratiquement toutes les mers du monde, son plaisir est de revenir en Méditerranée, dans son jardin, la baie de Cannes et les îles de Lérins. Pour lui, il ne fait aucun doute que l'on voyait plus de macro-déchets et moins de vie il y a 20-30 ans. Aujourd'hui, on observe plus de mérous, de corbs, de daurades, de dentis sur les secs. Il ne faut pas se voiler la face, on voit encore des déchets qui s'accumulent à certains endroits, au confluent de courants et de sorties de vallons. Mais en observant attentivement ces macro-déchets, on peut aussi s'apercevoir qu'ils ne proviennent pas toujours de la région. Le courant Ligure véhicule en effet beaucoup de choses qui se retrouvent parfois dans les



Lors de ma venue à Cannes, j'ai été magnifiquement accueilli par l'équipe d'Easy Dive, l'occasion de remercier le gérant de cette structure implantée à Juan-les-Pins et Cannes, Grégory Poirier (instructeur national, MF2 et BEES2), qui a considérablement favorisé à éclairer mon séjour pour ce reportage.

Les clubs et centres de plongée à Cannes, *stricto sensu*, affiliés à la FFESSM (de nombreuses autres structures existent sur la Côte d'Azur) :

- > Plongée club de Cannes
<https://www.plongee-cannes.com>
- > NémO Plongée
<https://www.nemo-plongee.org>
- > Les bulles de NaturDive
<https://naturdive.com/plonger-avec-nous>
- > Easy Dive (Cannes) <http://easydive.fr>



Une murène commune (*Muraena helena*).



Araignée de Méditerranée.



Belle composition : posidonie, étoile de mer et une grande nacre, espèce en danger critique.

eaux cannoises. Tout n'est donc pas de la faute locale. La prise de conscience est réelle selon lui et on le doit beaucoup au travail acharné de quelques lanceurs d'alerte comme Laurent Lombard, l'éboueur des mers, comme il se plaît à le définir. Depuis plus de 15 ans, Laurent (et son association « opération mer propre ») plonge plusieurs fois par semaine dans la baie de Cannes pour nettoyer les fonds marins des déchets qui s'y trouvent. Il a ramassé au total plusieurs dizaines de tonnes d'objets en tout genre, l'équivalent d'une déchetterie. Et il le dit haut et fort : son arme et ce qui l'a fait connaître ce sont les réseaux sociaux sur lesquels il est très actif. Et les filets récupérateurs de déchets évoqués plus haut, c'est un peu grâce à lui ! Alors, rendons à César ce qui est à César.

■ NATURDIVE : QUAND ASSOCIATION, SCIENCES PARTICIPATIVES ET CLUB FÉDÉRAL S'UNISSENT POUR LE MEILLEUR

Mettre en œuvre, développer et encourager toute action visant à étudier, préserver et protéger l'environnement marin, telle est la vocation de l'association NaturDive (<https://naturdive.com/>) expliquée par son président et co-fondateur Samuel Jeglot. Née en 2017, hébergée à l'origine dans les locaux d'EasyDive* Cannes au Mouré rouge, et depuis cette année au sein de la maison des Associations, NaturDive et le club FFESSM qui y est désormais rattaché (« Les bulles de NaturDive ») permettent d'enrichir les observations scientifiques et de développer des techniques de collecte de données en utilisant notamment les sciences participatives. Riche aujourd'hui d'une centaine de membres, NaturDive organise des formations en environnement et biologie subaquatique pour animer un observatoire sous-marin compétent composé de citoyens responsables, sensibilisés au respect, à la préservation et à la protection du milieu marin. À l'interface entre les volontaires et les scientifiques, l'association permet ainsi la réalisation d'études de suivi du milieu grâce aux données recueillies par ses membres. L'association utilise tous les moyens de communication appropriés pour partager ses connaissances, initier et sensibiliser le public au respect, à la préservation et à la protection de l'environnement marin et du littoral. « *Quand nous avons créé l'association, c'était pour répondre à une demande qui ne trouvait pas forcément d'interlocuteur local compétent. Aujourd'hui, nous sommes fédérés avec de nombreux partenaires et clubs de plongée amis et nos champs d'action augmentent.* » me confie Samuel. Un des projets phare que l'association a porté est celui du recensement de la grande nacre (*Pinna nobilis*), espèce protégée et emblématique de la Méditerranée nord occidentale, touchée par une étrange épidémie. Dès 2019, lors de plusieurs campagnes de terrain, effectuées entre Monaco et l'Estérel, les plongeurs ont ainsi pu compter près de 400 individus dont plus de 90 % étaient déjà morts ! À moins d'un miracle, il semble que le plus grand coquillage au monde après le bénitier soit en train de disparaître de la Côte d'Azur et au-delà. Résultat, *P. nobilis* est désormais inscrite comme espèce en danger critique d'extinction sur la liste rouge des espèces menacées de l'IUCN. NaturDive suit aussi les peuplements de poissons indicateurs de la qualité et du bon fonctionnement de l'écosystème marin. Un protocole scientifique strict et rigoureux permet d'évaluer *in fine* l'état des sites de plongée et indirectement de l'évolution du peuplement piscicole face aux pressions anthropiques. On en reparlera dans un prochain numéro de *Subaqua*. À noter enfin que NaturDive, parrainé et soutenu par l'artiste Jarry (plongeur passionné au grand cœur), accompagne le projet d'aire marine éducative (AME) à Cannes au Mouré Rouge porté par des classes de CM2, assurant aux élèves d'aborder et construire un triptyque ô combien important : connaître, vivre et transmettre la mer. Et Laurent Lombard, cité plus haut, est également actif dans ce projet.



Baudroie (*Lophius piscatorius*) à l'affût...

■ UNE FERME AQUACOLE BIOLOGIQUE

La moitié des produits de la mer que nous consommons aujourd'hui dans le monde provient de l'élevage. Leur qualité (si et quand on la connaît) est très discutable dans de nombreux cas. Ce n'est pas le cas a priori pour les poissons proposés par la société Cannes Aquafrais, spécialisée dans l'élevage de loups et de daurades (*Dicentrarchus labrax* et *Sparus aurata*), qui dispose de deux sites en baie de Cannes. Cette ferme aquacole écoresponsable produit plusieurs tonnes de poissons « bio » distribués à travers la France. La nourriture de ces poissons et le cahier des charges de cet élevage marin sont extrêmement contraignants : obligation d'un suivi rigoureux, de prélèvements du milieu et d'analyses, et la garantie que les lieux peuvent être restitués dans leur état initial en un temps donné. Par ailleurs, la nourriture donnée aux poissons et déversée dans l'eau (un facteur connu de pollution en plus des déjections des poissons) est comptée au plus juste. À cela s'ajoute le fait de travailler en bonne intelligence avec les petits pêcheurs locaux qui alimentent les restaurateurs. L'aquaculture sert donc plutôt les grandes surfaces et exporte sa production hors de la région. Voilà qui méritait d'être souligné.

■ UN EXEMPLE À SUIVRE

On aura donc bien compris que la ville de Cannes a mis en place des actions très concrètes au bénéfice des usagers de la mer et de ses habitants. Elle peut servir d'exemple et c'était surtout l'objectif de cette mise en avant. Il aura fallu un peu de temps pour cela mais elle démontre que c'est possible et que l'on peut se donner les moyens « politiques » de concilier tourisme et écologie. Au final, je crois qu'un commandant célèbre aurait eu plaisir à venir plonger dans la baie de Cannes, un lieu qui le consacra pour « *Le monde du silence* », palme d'or du festival en 1956 ! Pour être tout à fait objectif, je ne veux pas omettre une action que je trouve pour le coup cette fois plus sujette à caution, celle concernant la pose de nurseries à poissons (une trentaine de couveuses à alevins appelées Biohuts®) par la société Ecocéan dans le vieux port. Il ne faudrait pas en effet que cette action, louable de prime abord, ne soit qu'une vitrine environnementale et surtout n'attire et ne favorise seulement que des espèces très tolérantes à la pollution. *In fine*, cette expérience pourrait être contre-productive et ne restaurer en rien la biodiversité, comme cela est proclamé. Je me suis permis de soulever cet éventuel risque avec l'adjointe à l'environnement à la mairie de Cannes. Et je ne doute pas un seul instant que le futur conseil scientifique décidé par le maire de Cannes et qui sera bientôt mis en place s'emparera de ce sujet. À suivre donc... ■



Plongeur sous le charme des couleurs de la faune fixée (gorgones et éponges) de Méditerranée.

REMERCIEMENTS DE L'AUTEUR

Je tiens à remercier Grégory Poirier et les membres de son équipe, Jérôme Espla, Samuel Jeglot, Laurent Lombard, Françoise Bruneteaux, Jean-Louis Ferretti, Vanessa Grouiller et Bernard Jacquet.